



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### AKKA ... une crise sans précédent

Suite à l'annonce de 900 licenciements chez AKKA, les Organisations Syndicales souhaitent débattre d'alternatives concrètes et plus protectrices des salariés que ce plan de restructuration massif. Mais, à ce jour, la Direction reste sourde à leurs demandes et tente de légitimer sa décision en mettant en avant des pertes exceptionnelles constatées en 2020. Or, celles-ci ne sont pas uniquement liées à la crise économique « conséquence » de la pandémie, mais aussi et surtout à de (mauvais) choix stratégiques.

Il semble bien que le but d'AKKA soit ici avant tout de rassurer les investisseurs et les actionnaires. Or, ces suppressions d'emploi, en plus de détruire des centaines d'emplois, pourraient à l'inverse nuire à la pérennité de l'entreprise et peser lourdement sur les finances publiques. En se débarrassant de nombre de compétences, souvent pointues, et rares à retrouver, l'entreprise risque de ne plus être en capacité de répondre présente au moment de la reprise.

Il existe pourtant des moyens, des outils, des dispositifs pour maintenir les compétences et éviter les départs contraints : Activité Partielle de Longue Durée (APLD), Plan de Départs Volontaires, ...

Les Organisations Syndicales ont signé en 2020 dans la branche des Bureaux d'études un accord relatif à l'Activité Partielle Longue Durée (APLD) dont l'objectif est de pérenniser l'emploi dans toutes les entreprises de la branche. C'est dans cette optique que les organisations syndicales de l'entreprise ont proposé la négociation d'un accord APLD chez AKKA. Demande qui est restée sans suite.

Les Organisations syndicales exigent donc maintenant un vrai dialogue social où leurs propositions soient réellement entendues et prises en compte. A ce titre, elles demandent la suspension du projet de licenciements, et l'ouverture de négociations pour la mise en place en urgence de l'APLD chez AKKA au lieu et place des licenciements projetés.